



BUDGET 2018

CHERS CONCITOYENS,

J'ai le plaisir, au nom du conseil municipal, de vous présenter le résultat de notre travail assidu : le budget 2018 de la Ville de Candiac. Adopté lors d'une séance spéciale le 4 décembre dernier, il s'établit à 43 549 400\$, soit une augmentation de 1 067 600\$ comparativement à 2017.

Soyez assurés que ce budget est le résultat d'un exercice rigoureux visant l'utilisation de tous les mécanismes de gestion afin d'atteindre une variation équilibrée de la taxe foncière, en tenant compte du niveau élevé de la qualité des services que nous nous sommes engagés à offrir aux citoyens. Notamment, les coûts relatifs à la mise aux normes de l'usine d'épuration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie, ainsi que l'implantation du processus de biométhanisation à cet endroit, ont eu une incidence directe sur notre quote-part versée à cette instance, soit une augmentation de 25,9 %.

TAXES ET TARIFS

Comme établi par le rôle triennal d'évaluation foncière 2016, 2017 et 2018, l'évaluation moyenne d'une maison est de 398 700\$. L'augmentation des taxes et des tarifs pour un immeuble résidentiel est donc de 1,88 % en fonction de cette valeur moyenne.

Alors que vous avez réitéré votre confiance en nous accordant un nouveau mandat pour les quatre prochaines années, notre engagement demeure plus senti que jamais : offrir la meilleure qualité de services à nos citoyens tout en respectant leur capacité de payer. Plusieurs reconnaissances obtenues au cours des dernières années témoignent de nos efforts en ce sens :

- Plus grande vitalité économique de la couronne sud;
- Première municipalité au Québec à adopter un guide d'aménagement pour des quartiers viables;
- Plus haut taux d'augmentation de l'achalandage de son transport collectif, soit 19 %;
- Hausse de 19 % des ventes de propriétés, soit la plus importante augmentation de la grande région métropolitaine;

L'INNOVATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2017 a été marquante en matière de développement durable pour la Ville de Candiac. Par des pratiques innovantes et inédites, la municipalité a confirmé son statut de leader en la matière au sein de la MRC de Roussillon. À titre d'exemples, notre participation à un projet d'étude sur une nouvelle méthode entièrement écologique pour lutter contre l'agrile du frêne, le déneigement des pistes cyclables pour encourager la mobilité durable ainsi que cet ambitieux projet d'agriculture urbaine et de production d'énergie sur les toits de 148 maisons de ville, une première au Québec. À l'aube de 2018, la Ville s'engage à poursuivre ses efforts afin que ce genre de pratiques devienne la norme.

DEMANDES DE SUBVENTION

Produire un budget équilibré requiert de demeurer à l'affût de tous les programmes de subvention disponibles. Ainsi, nous poursuivons nos efforts pour obtenir un soutien financier des paliers gouvernementaux pour la construction d'un centre aquatique. Ce projet demeure une priorité pour le conseil municipal.

Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement nos employés municipaux, cols bleus, cols blancs et cadres pour leur dévouement et leur engagement. L'excellence de leur travail est directement liée à la renommée de Candiac, une ville exemplaire, où il fait bon vivre.

En terminant, je joins ma voix à celle de tous les membres du conseil municipal pour vous souhaiter la réalisation de vos projets les plus chers pour l'année 2018.

Le maire,

Normand Dyotte



CHARGE FISCALE MOYENNE 2018

POUR UN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL D'UNE VALEUR MOYENNE

BUDGET 2018

BUDGET 2017

ÉVALUATION D'UNE RÉSIDENCE MOYENNE D'UN LOGEMENT

| | | |
|--|----------------|---------------|
| Évaluation d'une résidence moyenne d'un logement | 398 700 \$ | 398 700 \$ |
| Taxe foncière générale – taux du 100 \$ d'évaluation | 0,6529 \$ | 0,6385 \$ |
| Taxe foncière générale pour une évaluation moyenne non uniformisée | 2 603 \$ | 2 546 \$ |
| Augmentation de la taxe foncière | (2,25 %) 57 \$ | (2,3 %) 58 \$ |

COMPENSATIONS ET TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX RÉSIDENTIELS

(MONTANT FIXE PAR UNITÉ DE LOGEMENT)

| | | |
|--|---------------|---------------|
| Eau | 170 \$ | 170 \$ |
| Eau – piscine | 50 \$ | 50 \$ |
| Matières résiduelles | 260 \$ | 260 \$ |
| Total des tarifs pour une résidence d'un logement | 480 \$ | 480 \$ |

CHARGE FISCALE MOYENNE

(pour une résidence d'un logement excluant les taxes de répartitions locales)..... **3 083 \$** **3 026 \$**

AUGMENTATION ANNUELLE (1,88 %) **57 \$** (1,9 %) **58 \$**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

Le PTI est un plan d'investissement qui met en perspective la réalisation de nouveaux projets d'investissement et qui assure le maintien et la qualité des actifs municipaux. **Au cours des trois prochaines années, Candiac prévoit investir plus de 123 M \$, dont 22 M \$ en 2018.** Plusieurs de ces investissements se feront en collaboration avec des partenaires ou grâce à des subventions.

Par ailleurs, ce programme est un outil de planification qui n'entraîne nullement l'obligation de réaliser les projets énoncés. Chacun devra d'abord être soumis au conseil pour adoption.

POUR 2018, VOICI LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS

Infrastructures

- Réfection de différentes rues
- Mise aux normes de l'usine de filtration
- Conversion à la DEL du réseau d'éclairage artériel
- Installation d'un plafond réfléchissant et mise à niveau du Complexe sportif de Candiac

Signalisation

- Achat d'afficheurs de vitesse
- Implantation de boucles cyclables

Parcs et espaces verts

- Réaménagement des parcs Montcalm et Jason (phase 2)
- Stabilisation des berges au parc André-J.-Côté
- Aménagement du marais adjacent à la résidence SÈVA

NOTE

Ce dépliant est un document d'information et, en aucun cas, il ne saurait remplacer le texte du règlement qu'il résume. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le règlement 1395, disponible à l'hôtel de ville. Seul le texte dudit règlement a une valeur légale.

BUDGET 2018 est une réalisation du Service des communications et du Service des finances de la Ville de Candiac, livrée par Postes Canada en janvier 2018.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tirage : 8 500 copies

www.candiac.ca

finances@ville.candiac.qc.ca

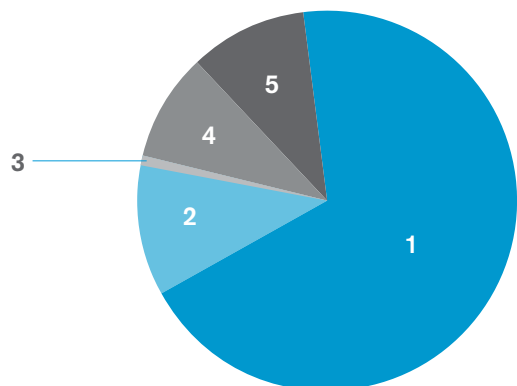
REVENUS

- 1. Taxes sur la valeur foncière 30 123 700 \$... 69 %
- 2. Taxes sur une autre base 4 315 400 \$... 10 %

Total des taxes : 34 439 100 \$ — 79%

- 3. Paiements tenant lieu de taxes 331 000 \$ 1 %
- 4. Services rendus aux organismes municipaux 4 122 100 \$ 9 %
- 5. Autres revenus 4 657 200 \$... 11 %

Total : 43 549 400 \$ — 100%



TAUX DE TAXES

TAUX DE TAXES FONCIÈRES DU 100 \$ D'ÉVALUATION

2018

2017

| | | | |
|---------------------------------|-----------|-------|-----------|
| Taux de base (résidentiel)..... | 0,6529 \$ | | 0,6385 \$ |
| Six logements et plus..... | 0,6529 \$ | | 0,6385 \$ |
| Terrains vagues desservis..... | 1,3058 \$ | | 1,2770 \$ |
| Commercial..... | 2,0685 \$ | | 2,0230 \$ |
| Industriel..... | 2,0266 \$ | | 1,9820 \$ |
| Agricole..... | 0,6529 \$ | | 0,6385 \$ |

TARIFS EAU ET MATIÈRES RÉSIDUELLES

2018

2017

RÉSIDENTIEL

| | | | |
|----------------------------------|--------|-------|--------|
| Eau – unifamiliale et condo..... | 170 \$ | | 170 \$ |
| Eau – multifamiliale..... | 170 \$ | | 170 \$ |
| Eau – piscine..... | 50 \$ | | 50 \$ |
| Matières résiduelles..... | 260 \$ | | 260 \$ |

COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

| | | | |
|----------------|--------|-------|--------|
| Eau/local..... | 170 \$ | | 170 \$ |
|----------------|--------|-------|--------|

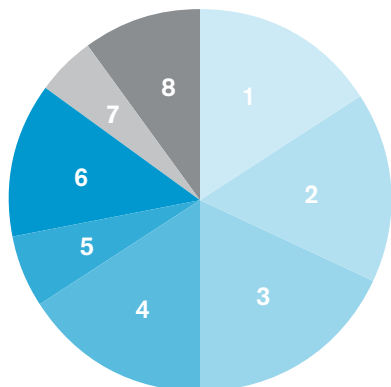
DÉPENSES

- 1. Administration générale..... 6 733 600 \$... 16 %
- 2. Sécurité publique..... 7 159 700 \$... 16 %
- 3. Transport (travaux publics) 7 608 700 \$... 18 %
- 4. Hygiène du milieu..... 7 050 700 \$... 16 %
- 5. Aménagement, urbanisme et développement... 2 482 400 \$ 6 %
- 6. Loisirs et culture 5 777 300 \$... 13 %

Total des services municipaux : 36 812 400 \$ — 85%

- 7. Service de la dette
Frais de financement 2 274 900 \$ 5 %
- 8. Service de la dette
Remboursement de la dette à long terme..... 4 516 500 \$... 10%
- 9. Affectations
(Fonds de roulement + Affectations surplus) (54 400 \$) 0 %

Total : 43 549 400 \$ — 100%



RÔLE D'ÉVALUATION EN UN CLIC

Rendez-vous au candiac.ca pour consulter le rôle d'évaluation, sous l'onglet *Services en ligne*.



DEAR FELLOW RESIDENTS,

On behalf of the Municipal Council, I am pleased to share with you the results of our hard work: the 2018 budget for the City of Candiac. At a special meeting held on December 4th, the Council adopted a budget of \$43,549,400, an increase of \$1,067,600 as compared to 2017.

You can rest assured that this budget is the result of a stringent exercise to apply all the management mechanisms required to reach a balanced position in terms of property tax, taking into account our commitment towards the highest possible quality of services to our residents. In particular, the costs of complying with the standards of the Sainte-Catherine's water treatment plant as well as implementing a biomethanization process at this location had a direct impact on our contribution to this organization, with a 25.9% increase.

TAXES AND FEES

As per the 2016-2017-2018 triennial assessment roll, the average value of a house is \$398,700. Based on this valuation, the increase in taxes and fees for a residential building is 1.88%.

You have reaffirmed your confidence by giving us a new mandate for the next four years, and our commitment remains stronger than ever to provide our citizens with the best possible quality of services, while taking into account their ability to pay. Our efforts in this regard were acknowledged on numerous occasions in recent years:

- Strongest economic vitality on the South Shore;
- Quebec's first city to adopt an urban planning regulation based on urban form;
- Highest growth rate in public transit ridership, at 19%;
- 19% increase in property sales, the largest increase in the Greater Metropolitan Area;
- Quebec's first city to implement a *Jardins solaires* project combining urban agriculture and green energy.

INNOVATION TO ADVANCE SUSTAINABLE DEVELOPMENT

For Candiac, 2017 was a landmark year in terms of sustainable development. Through innovative and creative practices, the municipality confirmed its status as a leader in this field in the RCM of Roussillon. A few examples: participation in a study on a new ecological method for fighting the emerald ash borer infestation, snow clearing of our bicycle paths to encourage sustainable mobility, and the ambitious project involving organic agriculture and power production on the roofs of 148 townhouses. At the outset of 2018, the city is committed to pursuing its efforts so that such practices become the norm in all aspects of its urban development.

GRANT APPLICATIONS

To achieve a balanced budget, it is important to stay up to date on all the grant programs available. We keep working hard to obtain financial support from all levels of government for the construction of an aquatic centre, which remains a priority of the municipal council.

I take this opportunity to sincerely thank our municipal employees, blue collars, white collars and management staff for their dedication and their commitment. Their excellent work contributes directly to Candiac's reputation as an outstanding city where it feels good to live.

In closing, I join with all members of the municipal council in wishing you great success in carrying out your most cherished projects for 2018.

The Mayor,



Normand Dyotte

QUAND DOIS-JE PAYER MES TAXES ?

Pour un compte de taxes de 300 \$ ou moins

- Un seul versement : 15 février 2018

Pour un compte de taxes de 301 \$ et plus

- 1^{er} versement : le 15 février 2018
- 2^e versement : le 14 juin 2018*

* Il n'y aura pas de rappel pour le 2^e versement. Ainsi, afin d'éviter les frais d'intérêts et les pénalités de retard, nous vous suggérons d'utiliser les paiements en ligne et de programmer le 2^e paiement de taxes ou de joindre au 1^{er} paiement un chèque postdaté pour le 2^e versement.

COMMENT PUIS-JE PAYER MES TAXES ?

Par votre institution bancaire

Au comptoir, au guichet automatique ou via son site Internet. Pour chaque paiement, vous devez inscrire votre numéro de matricule de 18 caractères (en haut à droite sur le coupon d'échéance). Prévoyez un délai suffisant pour que votre institution financière puisse traiter votre demande et que la date d'échéance soit respectée.

Par la poste

Faites parvenir vos chèques et coupons détachables à :
Ville de Candiac
a/s Service des finances
100, boulevard Montcalm Nord
Candiac, J5R 3L8

En personne

À l'hôtel de ville. Argent comptant, chèque ou carte de débit bancaire.

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h).
Le vendredi, de 8 h 30 à 13 h.

Vous pouvez aussi, en tout temps, glisser une enveloppe contenant vos chèques et coupons détachables dans la chute à courrier, située à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

Par votre créancier hypothécaire

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, assurez-vous auprès de celui-ci que les paiements seront effectués au plus tard à la date d'échéance. Vous devez lui transmettre une copie de votre compte de taxes.

QUE FAIRE SI J'AI DÉJÀ VENDU MA PROPRIÉTÉ ?

Si vous n'étiez plus propriétaire au 31 décembre 2017, vous devez nous retourner ce compte de taxes le plus tôt possible à l'hôtel de ville, à l'attention du Service des finances.

MES TAXES SONT-ELLES DÉDUCTIBLES D'IMPÔT ?

Il se peut que vous puissiez bénéficier d'un crédit d'impôt. Veuillez conserver votre compte de taxes ou une copie que vous pourrez utiliser dans la préparation de votre déclaration de revenus puisqu'aucun reçu ne sera émis.

